

# REVUE DE PRESSE – HELVETIA LATINA

## Février 2015

Samedi 7, dimanche 8 février 2015

Le Temps : [www.letemps.ch](http://www.letemps.ch)

### **On peut devenir bilingue à tout âge**

Dans l'apprentissage des langues, tout ne se joue pas dans la petite enfance. Un livre paraît, qui relativise les enjeux.

A l'heure où la maîtrise des langues est perçue comme un avantage compétitif, François Grosjean (ancien directeur du Laboratoire de traitement du langage et de la parole à l'Université de Neuchâtel) tient un discours apaisant. Alors qu'il y a moins d'une génération, le bilinguisme était considéré comme une infériorité psychologique, il est devenu un must de nos jours.

Parce que la pression d'armer les enfants à la mondialisation se fait grande, les parents veulent préparer leurs enfants au bilinguisme. Cependant, selon François Grosjean, il n'y aurait de « vrai » bilinguisme que dans l'apprentissage précoce et simultané des langues. Il ajoute même que la grande majorité des bilingues a appris sa deuxième langue après la petite enfance. 15 à 20% d'enfants grandissent dans un bilinguisme simultané et plus de la moitié de la population mondiale est bi ou plurilingue.

M. Grosjean, affirme que les efforts de parents bilingues ne seront pas vains car l'enfant sera moins réticent à l'apprentissage d'une deuxième langue, plus particulièrement s'il est dans la méthode « une personne, une langue ». Quant à l'éveil par les parents monolingues à une deuxième langue, cela peut passer par des histoires, chansons, dessins animés dans une langue étrangère. De par leur nature curieuse, les enfants seront capables de repérer des mots, des phrases et cela leur donnera des bases pour plus tard.

Selon François Grosjean, le bilinguisme s'acquiert à tout âge, même au-delà de l'enfance en donnant l'exemple de l'écrivaine romande Agota Kristof, arrivée à Neuchâtel à 21 ans alors qu'elle ne parlait pas un mot de français. Ou celui de Joseph Conrad, considéré comme l'un des plus grands écrivains de langue anglaise, alors qu'elle est sa troisième langue acquise à la fin de son adolescence.

Samedi, 21 février 2015

<p>Le Temps : <a href="http://www.letemps.ch">www.letemps.ch</a></p> <p>La Confédération se fait l'avocate du français</p> <p><b>Langues</b> : Alternative aux idées du National</p>	<p>Afin de combattre les vellétés de certains cantons alémaniques de reléguer le français à l'arrière-plan, la Confédération propose l'alternative de l'enseignement de la deuxième langue nationale à l'école primaire. La Commission de l'éducation du Conseil National a adopté deux initiatives parlementaires en décembre. La première prévoit l'apprentissage d'une deuxième langue nationale au plus tard deux ans avant la fin de la scolarité primaire, quant à la deuxième, elle insiste sur le fait que le premier idiome étranger à être enseigné doit être une langue nationale. L'Office fédéral de la culture n'est pas satisfait des solutions retenues. L'alternative de préciser dans la loi sur les langues que l'enseignement de la deuxième langue nationale commence au degré primaire a été proposée, ce qui garantirait la liberté d'action des cantons.</p> <p>Une coordination régionale reste possible, de même que les solutions particulières pour les cantons du Tessin et des Grisons.</p> <p>La commission du Conseil des Etats se prononcera au cours des prochains trimestres.</p>
--	--